



Prox-iti

DÉCHÈTERIE MOBILE

MODE D'EMPLOI

horaires d'ouverture

le mercredi

14:00 - 18:00

selon le calendrier annuel



Prox-iti

- est un service de **déchèterie mobile itinérante**
- est le fruit d'un **partenariat entre les communes** qui la financent et Vadec qui en assure l'exploitation
- est **accessible gratuitement aux habitant-e-s des communes participantes** détenant la **carte d'accès** délivrée par la commune (1 par ménage et entreprise) et permettant l'activation de l'identifiant MEMODéchets
- permet d'**accéder à toutes les dates / sessions**, y compris dans une autre commune
- accepte les **déchets urbains ménagers** (et assimilables pour les entreprises) équivalent **au maximum à 1m³** de déchets par véhicule, par jour; les déchets non pris en charge doivent être remis à un centre de tri autorisé, contre paiement
- vous remercie de **respecter le règlement d'exploitation** pour assurer la sécurité et un fonctionnement optimal de Prox-iti: se conformer aux panneaux de signalisation et aux **instructions du personnel** d'exploitation; l'utilisation des installations du site relève de **votre responsabilité**; les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance des personnes qui les accompagnent, il est recommandé qu'ils restent dans le véhicule

**Accès réservé
aux communes
participantes**

n'oubliez pas votre
carte d'accès nominative
ou votre identifiant dans
l'application MEMODéchets



LE MEILLEUR DÉCHET RESTE CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS
 pensez aux "5 R" :
 Refuser, Réduire et
 Réutiliser, avant de
 Recycler et Rendre
 à la terre.

LA RESSOURCERIE UNE NOUVELLE VIE AUX OBJETS

Certains objets peuvent être réutilisés et connaître une nouvelle vie. En collaborant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, tels Caritas et Emmaüs, Prox-iti encourage la réutilisation des objets de seconde main.

La ressourcerie propose aux usagers de donner leurs objets et vêtements encore utilisables et en bon état afin de les remettre dans le circuit de seconde main, sans vente sur place.

La ressourcerie est accessible lors des sessions Prox-iti, sauf à Saint-Brais.

En cas de dépôt exceptionnel (>1m³), sollicitez votre commune par mail ou par téléphone au moins 2 semaines avant la session de Prox-iti, afin qu'elle délivre (ou pas) une autorisation spéciale écrite.

RAPPEL

Il est interdit de récupérer des objets déposés dans les conteneurs. Ils appartiennent à la collectivité qui en assume la responsabilité et les charges de traitement.

LE COMPTOIR À DÉCHETS



AMPOULES
ET NÉONS



PET



GROS
ÉLECTRO-
MÉNAGER



APPAREILS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES



PILES
LITHIUM



PILES ET
ACCUS



CAPSULES
À CAFÉ



HUILE
VÉGÉTALE -
HUILE DE
CUISINE



HUILE
MINÉRALE -
HUILE
MOTEUR



PSE / SAGEX
STYROPOR



PLÂTRE



FIBROCIMENT
(AMIANTE)



INERTES

OUI > Objet en plâtre (décoration, aménagements).

NON > Déchets provenant de chantiers de démolition ou de transformation, cloisons, stuck, etc.

OUI > Objet en fibrociment (bacs à fleur, décoration).

NON > Déchets provenant de chantiers de démolition ou de transformation, tuiles, couvertures, etc.

OUI > Vaisselle, céramique, vitres, miroirs, verres autres que bouteilles, etc.

NON > Déchets provenant de chantiers de démolition ou de transformation, terre, pierres, briques, portes, etc.



ferraille

OUI > Objets métalliques autres qu'emballages provenant de l'exploitation normale d'un ménage. Les parties combustibles ou recyclables spécifiquement (bois, plastique, tissus, etc) doivent être déposés dans les conteneurs adéquats ou un sac taxé.

NON > Objets métalliques de l'industrie ou de l'artisanat, composants de véhicules à moteur, huile moteur et carburants.



encombrants
incinérables

OUI > Uniquement déchets ménagers combustibles trop volumineux pour tenir dans un sac taxé de 110 litres (matelas, canapé, etc.). Autant que possible, retirer les éléments métalliques (armatures, etc.).

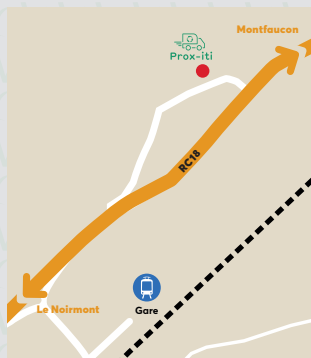
NON > Déchets non recyclables de petite taille, pneus d'autos et de motos, PSE propre.

Les **déchets spéciaux des ménages** (DMS) sont accueillis à côté de Prox-iti, lors de toutes les sessions de Saignelégier et quelques sessions au Noirmont.

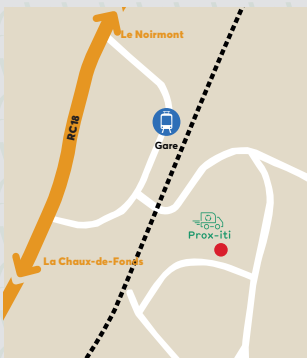


Pour toute question
d'exploitation:
032 967 68 01

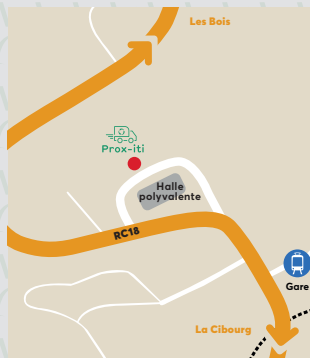
relative aux déchets:
0842 012 012
ou **consultez MEMODéchets!**



LE BÉMONT
ECOPOINT –
CENTRE



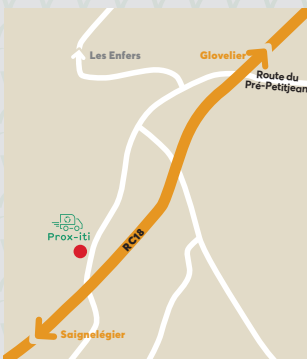
LES BOIS
PARKING –
BAS DU VILLAGE



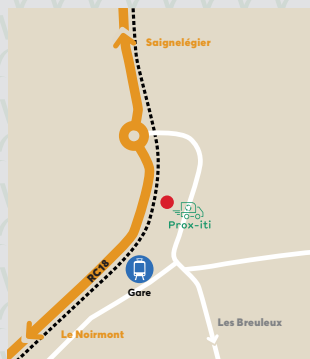
LA FERRIÈRE
ECOPOINT N°1
HALLE POLYVALENTE



LE NOIRMONT
HALLE POLYVALENTE
RUE DU STADE



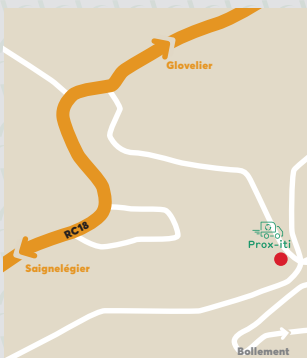
MONTFAUCON
ECOPOINT N°2 –
CENTRE



MURIAUX
ECOPOINT N°1
LES EMIBOIS



SAIGNELÉGIER
HALLE DU
MARCHÉ-CONCOURS



SAINT-BRAIS
LE CREUX –
CROISÉE LE PLAIGNAT

* déchets spéciaux
des ménages